




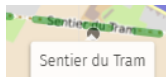
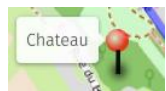

## Commune de Faimés

### Promenades cyclistes familiales

Ces promenades correspondent à la catégorie VTC – Vélo Tout Chemin – décrite dans le guide « Conception d'un itinéraire touristique en Wallonie » de la Région wallonne.

Les circuits proposés évitent les grands axes et font usage des nombreuses petites routes de nos villages. Ces dernières sont peu vallonnées, à l'exception de quelques points localisés un peu plus pentus. Il est donc possible de les parcourir avec des vélos 'musculaires'.

#### Description des circuits

Tous les circuits sont conçus pour être parcourus dans le sens des aiguilles d'une montre. Ainsi le cycliste aborde presque tous les carrefours en restant sur sa droite, c'est important pour les plus jeunes.	
Il n'y a pas de point de départ, ni d'arrivée. Le cycliste rejoint le circuit à n'importe quel endroit.	
Aucun balisage n'est prévu. En effet, la plupart des routes communales sont empruntées par l'un ou l'autre des circuits.	
3 types de lignes sont utilisés : <ul style="list-style-type: none"><li>- En bleu foncé : les routes communales</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- En bleu clair : les chemins de remembrement</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- En pointillé vert : des sentiers, que le cycliste n'empruntera que s'il est équipé pour le faire.</li></ul>	
Des points particuliers, comme chapelle, église, château sont indiqués par une épingle rouge.	
Afin de faciliter le repérage, les noms de rue sont réécrits en caractères plus grands.	
Sur certains circuits, un raccourci est proposé. La longueur indiquée pour le circuit se rapporte alors au tour le plus grand.	

#### Réseau Points Nœuds

Le réseau Points Nœuds traverse une partie de la commune : numéros 62-61-90-92-17.

A proximité : les points 18-Omal, 32-33-34 Grand-Axhe et Petit-Axhe, 16 Limont, 93 Donceel, 98 Vieux-Waleffe ou encore 34 Braives/Hosdent et le Ravel. Des circuits peuvent être créés à volonté via [fietsroute.org](http://fietsroute.org) ou [pointsnœuds-provincedeliege.be](http://pointsnœuds-provincedeliege.be)

## Chemins de remembrement

Les chemins de remembrement utilisés dans les circuits restent praticables toute l'année.

Néanmoins il peut y avoir deux restrictions :

- Après des pluies importantes, il peut y avoir des flaques d'eau ;
- En mauvaise saison, ces chemins peuvent être salis par la boue.

Le circuit n°9 Faimés – Waremmé – Bovenistier – Limont – Viemme n'est praticable qu'en bonne saison.

## Sécurité

Les circuits cyclistes proposés sont conçus pour utiliser au maximum les routes les plus tranquilles des villages et ainsi réduire les risques. Il est bien entendu que le code de la route s'applique entièrement aux cyclistes ainsi qu'aux autres usagers de la route.

Toute suggestion ou remarque peut être communiquée au service Communication :

<mailto:communication@faimés.be>